

CODE RNCP 38316

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et le Souveraineté Alimentaire

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2029

OBJECTIFS

- Acquérir une qualification professionnelle permettant l'installation de nouveaux exploitants agricoles.
- Développer les connaissances et compétences professionnelles d'un salarié agricole hautement qualifié



PREREQUIS ET MODALITES D'ACCES

- 3 ans après une classe de 3ème ou 2 ans après une classe de Seconde ou CAP (ou CAPa)
- Intégration possible en cours de cycle ou à partir de la 1ère ou la terminale en fonction de l'expérience du candidat et positionnement réalisé avant le 31 décembre de l'année
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

CONTENU DE LA FORMATION

MODULES PROFESSIONNELS

- Agronomie, Agro-Ecologie
- Conduite de cultures (itinéraires techniques)
- Agroéquipement (conduite en sécurité, réglages, maintenance de premier niveau, soudure...)
- Économie agricole, connaissance de l'entreprise agricole
- Comptabilité et gestion
- **Module d'adaptation professionnelle :**
 - Aviculture

MODULES GENERAUX

- Français et expression
- Histoire Géographie
- Économie
- Éducation Socio-culturelle
- Anglais
- E.P.S
- Mathématiques
- Informatique et bureautique
- Sciences Physiques
- Biologie Écologie

RYTHME DE LA FORMATION

2 SEMAINES EN ENTREPRISE
ET 2 SEMAINES A LA MFR

LES PLUS DE LA FORMATION

- Les élèves participent à de nombreuses manifestations agricoles organisées par les organisations professionnelles agricoles (Mécamaïs, Forum à l'installation, nombreuses visites d'études..)
- **Excellente insertion à l'issue de cette formation**
- **Travail en étroite collaboration avec les différentes OPA** (chambre d'agriculture, coopératives, syndicats...) et un réseau de près de 600 maîtres de stage.
- **Financement des équipements professionnels** par le Conseil Régional en classe de seconde.
- Sur les 3 années, tout élève **visite le salon international de l'agriculture à Paris ou stage à l'étranger.**



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- CCF oraux, écrits ou pratiques en cours de formation (50 % de l'examen)
- Evaluation en épreuves terminales (50 % de l'examen)
- 3 Epreuves écrites : Français, Histoire-Géographie, Maths
- 2 Epreuves orales : techniques professionnelles, analyse globale d'une entreprise agricole
- Evaluation en entreprise (visite de stage ou d'apprentissage)
- Validation d'un portefeuille de compétences
- Entretiens individuels avec le jeune et la famille
- Bilan individuel en fin de formation



CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES

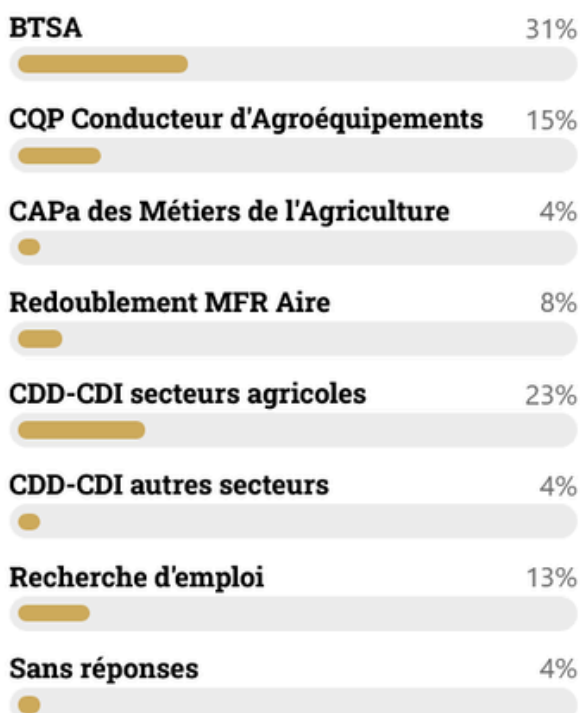
- Certiphyto Décideur
- Attestation valant CACES R 482 Cat F
- Sauveteur secouriste du Travail
- Validation d'un portefeuille de compétences

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Benjamin DELHOSTE, Sophie GILLES

Formateurs certifiés par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire

DEVENIR À 6 MOIS (26 apprenants)



POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA ACS-Agri
- BTSA ACD (Agronomie et Cultures Durables)
- BTSA Agrofournitures
- CQP Conducteur Agroéquipements
- CQP Tractoriste
- CS Apiculture

DÉBOUCHÉS

- Installation en tant que responsable d'exploitation
- Salarié agricole hautement qualifié



77%

De réussite à l'examen
du Bac Pro